

GRAND BRIANÇONNAIS Vers une politique énergétique citoyenne ?

C'est à cette question qu'ambitionne de répondre le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) à travers une concertation citoyenne autour des enjeux énergétiques en lien avec l'eau, la biodiversité et les paysages du territoire.

Donner la parole et le pouvoir de décision à ceux qui « vivent » leur territoire sur un sujet aussi impactant que la transition énergétique est tout l'enjeu de cette action de dialogue territorial. Restait à réfléchir à la manière de mener une concertation citoyenne qui réponde à la mise en place d'un processus qui soit le plus démocratique possible : le PETR s'est entouré de scientifiques qui planchent sur le sujet depuis plus d'un an.

Le PETR représente le vaste territoire du Grand Briançonnais, des Écrins et du Guillevois-Queyras, composé de 36 communes et 35 000 habitants. C'est un territoire riche en biodiversité avec un parc national, un parc régional et de nombreuses zones naturelles protégées.

Il est présidé par Pierre Leroy : « A la demande des 3 communautés de communes, nous portons des projets sur le territoire financés par l'Europe, par l'État et par la Région. Cette concertation est innovante en France. Aujourd'hui nous sommes enfermés dans un certain nombre de crises (démocratique, sociale, environnementale, climatique). Beaucoup de voix s'élèvent en disant que c'est peut-être des territoires que viennent les solutions ».

ENJEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le PETR travaille depuis de nombreuses années sur les aspects de transition écologique, notamment la sobriété énergétique avec la réhabilitation de bâtiments publics et l'extinction de l'éclairage public dans 31 communes. « L'énergie est un sujet central car le territoire a une consommation importante en raison du climat de montagne, du tourisme et des logements énergivores ». Le plan climat prévoit d'aller vers l'autonomie énergétique, ce qui implique de travailler sur la réduction des consommations et la production d'énergie renouvelable tout en préservant la biodiversité, les paysages et tous les usages du bassin de vie : agriculture, tourisme de plein air, mobilités...

UN PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

« Faire revenir le citoyen dans le jeu démocratique pour l'accompagnement des politiques publiques sur le territoire » est le fer de lance de cette concertation.

Pour impliquer les citoyens dans les décisions, le PETR s'est entouré de chercheurs. Le CNRS, Nils Ferrand de l'INRAE* et Mathilde Boissier de l'INRIA** : « Nous avons besoin des scientifiques pour deux raisons : que la concertation ait une vraie validité avec des

experts compétents en sciences humaines et sciences sociales et d'autres qui vont nous permettre d'avoir des éléments très concrets sur les flux d'énergie. Combien en consomme-t-on ? Combien en produit-on toutes énergies confondues ? On a besoin de gens qui savent de quoi ils parlent pour que le débat soit bien cadré, posé et solide » précise Pierre Leroy. « Ce qui est important, dans toutes les formes de participation qui ont une vocation à transformer réellement l'action publique au bénéfice des gens, c'est que les règles du jeu soient claires, construites en dialogue avec tout le monde, et pas simplement imposées de l'extérieur » ajoute Nils Ferrand.

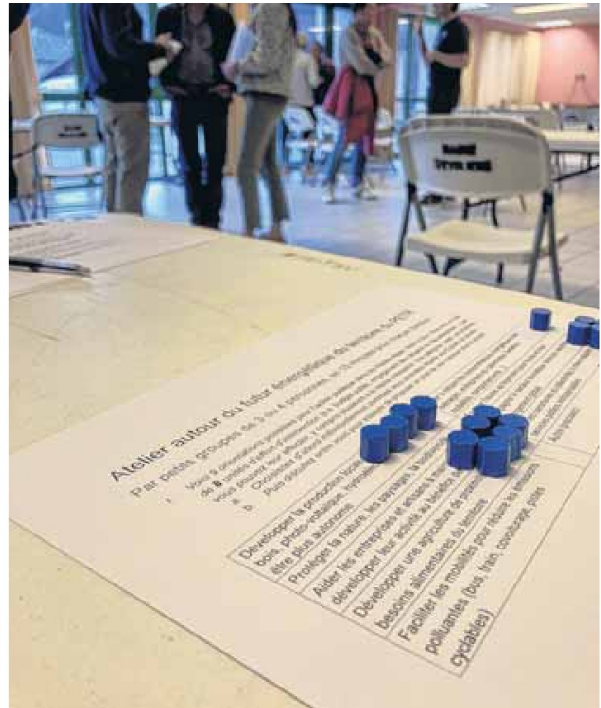
Les chercheurs apportent leur expertise scientifique et méthodologique au projet.

L'INRIA travaille sur des modèles de flux pour représenter la circulation des ressources (énergie, eau, céréales) sur le territoire. L'INRAE accompagne le processus de concertation en proposant des outils innovants comme des jeux de rôle pour permettre aux participants de se projeter dans différentes situations. Les scientifiques apportent également leur expertise en matière de communication et de conduite de projet. **Ce travail, initié depuis plus d'un an**, est prêt désormais à être mis en oeuvre. Trois réunions publiques ont d'ores et déjà été menées avec la participation de 70 personnes. Le projet attend de trouver son public et pour cela, un courrier vient d'être envoyé afin de proposer aux habitants du territoire d'être proactifs dans la démarche.

« RETROUVER LA MAÎTRISE DE NOTRE TERRITOIRE »

Un panel de 24 citoyens, tirés au sort sur les listes électorales globales des 36 communes, sera mis en place pour participer activement au processus de concertation qui durera un peu plus d'un an. L'objectif est de permettre aux habitants de reprendre la maîtrise de leur destin énergétique en les informant, les formant et en les faisant prendre part au débat : réunions publiques, ateliers et formations.

« Le nombre 24 vient de l'expertise de l'INRAE, qui travaille sur ces questions de participation et de mobilisation. C'est un groupe qui est défini comme efficace et assez facilement mobilisable par les scientifiques, un bon groupe pour travailler et pour interagir : les 24 citoyens vont pouvoir discuter ensemble et ce n'est pas trop pe-



Présentation du projet et atelier lors de la réunion publique à Eyglies le 25 avril

tit pour que l'on ait assez de représentativité » souligne Wajma El Khaouda en charge du dossier au PETR.

« On s'adresse à tous les acteurs du territoire, les élus, les producteurs d'énergie, les associations environnementales, les kayakistes, les pêcheurs, tous ceux qui ont un intérêt de près ou de loin à ce sujet et évidemment, les arbitres sont les citoyens. On va informer, former, débattre pour construire un projet territorial qui aura un impact sur le futur plan climat. Si les gens sont nombreux, si on sent qu'il y a une appétence, une envie de travailler ensemble pour donner une vision énergétique du territoire dans les 10, 15 prochaines années, cette opération pourra être dupliquée ailleurs » conclut Pierre Leroy.

Le mardi 14 mai de 18h30 à 20h30, à l'Argentièr-La Bessée aura lieu le premier atelier gratuit ouvert à tous les habitants du Briançonnais, des Écrins, du Guillevois-Queyras. Une formation intitulée « Conditions d'une bonne participation citoyenne ? », un temps d'échange pour évoquer les différents types de participations existantes ainsi que les différents moyens de cadrage d'une concertation.

Anna Fréjus

*INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement / **INRIA : Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique.